

Berne et le pays de Vaud

Autor(en): **Tscharner, Louis-S. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-22386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

BERNE ET LE PAYS DE VAUD

par † Louis-S. de TSCHARNER

traduit par Emile Butticaz.

Berne a perdu, trop tôt, hélas! un jeune historien qui s'était déjà fait connaître par plusieurs travaux remarquables¹, Louis-S. de Tscharner, décédé subitement le 12 mai 1917. C'était un Bernois de vieille roche, qui aimait tout particulièrement notre Pays de Vaud dont il connaissait à fond l'histoire et qui comprenait si bien notre mentalité. C'est pour cela qu'il souffrit plus que d'autres en voyant les divergences qui surgirent les premières années de la guerre entre Romands et Suisses alémaniques. C'est dans un patriotique esprit d'apaisement qu'il publia dans le *Berner Tagblatt* l'étude suivante dans laquelle il exposa à ses concitoyens tout ce que l'esprit suisse avait acquis au cours des XVII^{me} et XVIII^{me} siècles par l'apport de tout un peuple romand dans la vie de l'ancienne Confédération dès 1536.

Nous tenions à témoigner notre reconnaissance à la mémoire de Louis de Tscharner et nous ne saurions mieux le

¹ 1° *Die Rechtsgeschichte des Obersimmenthales bis zum Jahre 1798*; 2° *Volk und Regierung beim Abschluss von Staatsverträgen und sonstigen Fragen äusserer Politik in der alten Eidgenossenschaft*; 3° *Die obersimmenthalische Herrschaft Mannenberg*; 4° *La vie de société dans l'ancienne Ville et République de Berne*; 5° *Der Kanton Bern, IV. Bd des « Bürgerhaus in der Schweiz »*, etc.

faire qu'en publiant la traduction de son intéressante étude pour la faire connaître ainsi à tous les amis de l'histoire vaudoise.

F. D.

* * *

Lorsque les Vaudois se lamentent au sujet de « l'ancien régime sous la patte de l'ours », nous avons soin, nous Bernois, de leur répliquer que le Pays de Vaud a acquis sous la domination bernoise un développement qu'il n'aurait jamais possédé avec ses maîtres savoyards. Nous rappelons également volontiers aux habitants de ce pays dans sa grande majorité protestant que sans Berne, la Réformation n'aurait jamais été introduite dans la patrie d'un Viret et d'un Farel. Ces arguments sont justes et ne sont contestés que par très peu de Vaudois. Déjà au XVIII^{me} siècle, tous les voyageurs et en particulier Rousseau, remarquaient une grande différence entre les deux rives du lac Léman : d'un côté un pays où sont construites de jolies maisons avec des villes et des villages coquets, habité par une population nombreuse, laborieuse et cultivée, de l'autre, une contrée misérable, peu peuplée et dont les habitants vont gagner leur vie à l'étranger comme musiciens et ouvriers ambulants, circonstance qui fait qu'aujourd'hui encore, leur nom de « Savoyards » a une signification proverbiale.

Lorsque les Bernois entreprirent en janvier 1536 leur expédition pour aller au secours de la ville de Genève fortement menacée par le duc Charles III de Savoie, ils ne rencontrèrent en traversant le Pays de Vaud, comme on le sait, presque pas de résistance. Il est possible qu'un certain terrorisme y ait contribué car déjà en 1475 la cité de l'Aar avait entrepris une expédition contre le comte Jacques de Romont, frère du duc de Savoie et partisan actif du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et à cette occasion, 46

viles et châteaux vaudois qui lui appartenaienl avaient été conquis et détruits. En 1478 cette partie du Pays de Vaud fut rachetée par la Savoie pour 50,000 florins tandis que Cerlier et les quatre mandements d'Aigle, Bex, Ollon et les Ormonts demeuraient définitivement acquis à la ville de Berne ainsi que Morat, Grandson et Echallens, les trois bailliages communs avec Fribourg. D'un autre côté, ce qui peut avoir contribué à cette conquête facile de 1536, qui se fit sans effusion de sang, c'est que l'autorité savoyarde n'avait pas été des plus heureuses et que l'évêque Sébastien de Montfaucon, en particulier, avait eu des difficultés continues avec les bourgeois de la ville de Lausanne.

Le Pays de Vaud n'avait pas été indépendant auparavant. A l'origine, possession de la Couronne burgonde, il avait été donné par le roi Rodolphe III à l'évêché de Lausanne qui ne pouvait pas prétendre à l'indépendance vis-à-vis de la Savoie. Au XIII^{me} siècle, tout le pays tomba sous la domination savoyarde et la maison ducale y acquit avec le temps comme propriétés particulières, plusieurs seigneuries qu'elle remettait ensuite comme dotation à des cadets. Le reste du pays était possédé par une noblesse nombreuse et belliqueuse, par l'évêque de Lausanne ou par quelques villes ; tous durent reconnaître les comtes puis les ducs de Savoie comme leur seigneur. Plusieurs villes, à part Lausanne, en particulier Yverdon, Nyon, Morges et Moudon jouissaient de divers privilèges ; depuis 1483, des assemblées générales comprenant des députés du clergé, de la noblesse et des villes se tenaient sous la présidence du « bailli de Vaud » représentant le duc, mais sauf la noblesse et les bourgeois de quelques villes qui étaient sur le même pied pour certaines prérogatives (droits d'acquisition et de fief) il n'y avait pas de représentation populaire véritable et libre comme dans d'autres contrées de l'ancien territoire bernois.

Les Bernois organisèrent avec une rapidité incroyable, déjà en mars et avril, l'administration dans le pays nouvellement conquis qui leur fut définitivement cédé par le duc Emmanuel-Philibert seulement en 1564 par la paix de Lausanne ; celle-ci stipulait par contre que les territoires occupés aussi en 1536, soit le Pays de Gex, le Genevois et le Chablais au sud du lac, devaient être rétrocédés par les Bernois à leur ancien maître. Lors même que l'expédition n'avait pas été dirigée contre les Vaudois, le gouvernement de Berne fit néanmoins valoir des droits et imposer au pays une contribution de guerre. Le territoire tout entier fut partagé d'après le modèle des territoires sujets de langue allemande en cercles ou bailliages, au nombre de 6 à l'origine, soit Yverdon, Moudon, Vevey, Lausanne, Thonon et Gex. La direction supérieure de l'administration fut confiée à un Trésorier romand. Un des premiers actes du gouvernement fut la convocation à Lausanne, en octobre, d'une dispute religieuse après laquelle, déjà le 24 décembre, on fit paraître un édit de Réformation. Avec le changement de religion, un des plus forts liens qui rattachaient le Pays de Vaud à la Savoie était déchiré.

Cet énorme agrandissement de territoire du canton de Berne provoqua chez les autres confédérés un très vif déplaisir ; la jalousie au sujet de cet accroissement de la puissance bernoise alla par la suite si loin que les Etats catholiques soutinrent directement les prétentions du duc et que jusqu'à la conclusion de la paix de Lausanne ils furent d'avis que Berne devait renoncer au Pays de Vaud. On doit à l'esprit méfiant régnant autrefois dans la Confédération que le Pays de Gex et la rive méridionale du lac Léman ne fassent pas partie aujourd'hui de la Suisse ; une autre preuve de cette méfiance c'est que jusqu'au XVIII^{me} siècle les cantons de la Suisse centrale ne reconnurent pas Vaud comme terri-

toire fédéral et ne voulurent pas le faire entrer dans la ligne défensive ; Lucerne, le premier d'entre eux, dans les dernières années du XVII^{me} siècle, renonça à cette attitude peu glorieuse. Berne avait su conclure un arrangement avec son voisin immédiat et le plus directement intéressé, Fribourg, en lui abandonnant ses droits sur le comté de Romont, de la ville de Rue et de quelques autres localités et châteaux qui avaient été conquis. La cité de l'Aar s'était complètement brouillée à cause de son annexion avec l'empereur Charles-Quint, qui était un puissant soutien du duc Charles III contre leur ennemi héréditaire commun : François I^{er} roi de France ; cette dernière puissance qui était en guerre avec le duc de Savoie, pour de tout autres raisons, était la seule qui saluait avec une joie non dissimulée les visées annexionnistes bernoises sur le Pays de Vaud, et qui même les favorisait directement.

Les Vaudois avaient changé, presque du jour au lendemain leurs anciens maîtres, de même race, contre de nouveaux seigneurs de langue et de race différente.

C'est la raison pour laquelle, bien qu'ils soient depuis un siècle indépendants et égaux aux autres membres de la Confédération, ils gardent un souvenir un peu amer du temps de la domination bernoise. Quand même les Vaudois raisonnables ne pourraient pas soutenir que la domination savoyarde aurait été plus profitable au pays, ils n'en considéreront pas moins l'époque bernoise comme une domination étrangère et les dominations étrangères peuvent avoir été aussi bienfaisantes que possible pour un pays et ses habitants, elles laissent toujours dans l'histoire d'un peuple des souvenirs désagréables . Les Vaudois, en tant que Romands, étaient étroitement unis par la langue et la race avec leurs maîtres du sud du lac ; depuis le coup de main de Nægeli ils avaient passé tout d'un coup sous l'autorité

d'un gouvernement de langue germanique et de sang alémane. Une mentalité allemande s'imposait maintenant comme volonté supérieure à la pensée et aux sentiments romands.

Sous la souveraineté quelque peu relâchée de la Savoie et grâce aux changements inévitables avec une dynastie, les seigneurs et les villes du Pays de Vaud en étaient peu à peu venus avec le temps à se gouverner et à s'administrer selon leur propre bon plaisir. La conquête bernoise mit fin à cet état de choses une fois pour toutes car dans cet ordre d'idées, la ville de l'Aar n'entendait pas plaisanterie. Une partie de la noblesse entravée dans son mouvement d'indépendance et de liberté trouva bon de quitter le pays et de se rendre en Savoie. A la place des baillis de Vaud qui représentaient auparavant le duc, des baillis pris dans la bourgeoisie bernoise fonctionnaient comme représentants de l'autorité. Jusqu'au XVII^{me} siècle il arriva souvent que les hommes nommés à ces emplois avaient auparavant exercé diverses professions et appartenaient à un milieu social tout différent que la noblesse vaudoise. Dans les autres pays sujets où il n'y avait plus, depuis longtemps, de noblesse indigène, comme c'était le cas en territoire vaudois, la nomination de baillis du genre dont nous parlons ne provoqua aucune difficulté. Il en fut tout autrement dans la nouvelle conquête où le fait d'avoir au-dessus de soi des fonctionnaires ayant une connaissance à peine suffisante du français devait éveiller des sentiments d'amertume chez les nobles et aussi chez les bourgeois de Lausanne, d'autant plus que ces mêmes fonctionnaires pratiquaient l'administration à la manière suisse-allemande qui donnait l'occasion à de nombreuses critiques. Il arriva, surtout au commencement, que plusieurs baillis bernois, sans mauvaises intentions, mais par manque de compréhension des coutumes

ou des usages du pays commirent certaines erreurs qui furent considérées comme des manques d'égards. Par contre, lorsqu'il s'agissait de fautes graves, Berne les punissait sévèrement ; en 1612 un bailli fut condamné à mort pour malversations ; un autre, peu après fut condamné à une forte amende pour exactions et un troisième fut déposé et puni en 1705 pour « piraterie reconnue ». Au cours du XVI^{me} siècle, une mentalité passablement démocratique et radicale se répandit dans la bourgeoisie bernoise et comme c'est uniquement dans ce milieu-là que se recrutaient les baillis du Pays de Vaud une violente opposition se manifestait dans les cercles où prédominait l'influence du duc de Savoie ; en ceci la domination bernoise se manifesta directement en faveur du peuple. Il est particulièrement étonnant que malgré toutes les difficultés qui étaient inhérentes aux relations de Berne avec Vaud pour les raisons énumérées ci-dessus, il n'y ait pas eu de tentative sérieuse de secouer cette domination. Le complot d'Isbrand Daux ourdi en 1588 à l'instigation de la Savoie ainsi que le malheureux projet de libération du major Davel en 1723 se limitèrent à un nombre relativement très minime de participants et ne furent rien moins que populaires ; ce qui le prouve c'est que dans ces deux cas le gouvernement bernois eut connaissance de ces complots grâce à des Vaudois.

La conduite loyale que ces derniers observèrent envers leur gouvernement à l'occasion de la guerre des paysans en 1653 et des guerres de Villmergen en 1656 et en 1712 est bien connue ; cela prouve péremptoirement que dans leur généralité les Vaudois avaient appris à préférer à leurs anciens maîtres savoyards, les Bernois malgré leur rudesse et leur dureté, involontaires dans la plupart des cas ; ils restèrent ainsi à l'écart des idées et des théories de la liberté du XVIII^{me} siècle qui leur aurait représenté leur

situation de sujets comme indigne et incompatible avec les droits de l'homme. C'est pourtant avec l'assentiment de la France que Berne avait fait sa conquête en son temps, puis ce fut avec l'aide de la France que deux siècles et demi plus tard le Pays de Vaud renversa la domination bernoise.

Quelle influence cette autorité germanique a-t-elle exercée sur la population vaudoise ? Il est hors de doute qu'il ne peut pas être question d'une germanisation ; au contraire, le régime allemand bernois a réellement contribué au développement et à l'accroissement de l'esprit welsche et des qualités welsches et c'est sous ce régime que les Vaudois sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui : l'opposé de ce que sont les Savoyards. Une période de progrès pour la population tout entière de ce pays si abondamment béni par la nature commença sous l'administration bernoise bien ordonnée et systématique. L'esprit d'organisation pratique et positif des Bernois aida aux Vaudois à affermir leur bien-être et contribua au développement économique du pays.

L'introduction de la Réformation et la fondation de l'Académie de Lausanne qui en est la conséquence augmentèrent d'une part les relations avec Genève, la citadelle du protestantisme français et ouvrirent d'autre part la porte aux réformés de France. A partir du XVI^{me} siècle, de nombreuses familles françaises dont le séjour était devenu impossible chez elles à cause de leur foi trouvèrent une seconde patrie dans le Pays de Vaud où elles pouvaient pratiquer librement leur religion sous la puissante protection de Berne. Parmi celles-ci, il faut citer en premier lieu les de Chandieu, de Polier, de Constant, de Saussure, de Beau-sobre, de Portes, de Loriol, du Plessis-Gouret, et bien d'autres qui s'assimilèrent rapidement à la noblesse vaudoise et lui inculquèrent les traditions françaises. En outre,

la douceur du climat, le charme de la contrée et la tranquillité dont on jouissait, grâce au régime paternel de Berne, sur les rives ensoleillées du Léman, firent du Pays de Vaud un des séjours préférés des étrangers de toutes les nations ; en veut-on des exemples ? L'ancien médecin particulier du roi d'Angleterre Charles I^{er} Théodore de Mayerne, acquit en 1621 la seigneurie d'Aubonne ; celle-ci passa en 1669 au célèbre explorateur de l'Orient, Jean-Baptiste Tavernier, puis elle fut achetée en 1685 par le marquis du Quesne qui avait dû s'expatrier de France pour cause de religion. Le burgrave Frédéric de Dohna devint propriétaire des seigneuries de Coppet et de Prangins en 1657 ; le fils de l'ancien ministre et ambassadeur du roi d'Angleterre, Guillaume III acheta en 1730 la seigneurie de St-Légier sur Vevey et c'est dans cette ville que, déjà au siècle précédent, Ludlow et Broughton, membres du tribunal qui condamna à mort le malheureux roi d'Angleterre, Charles I^{er} déjà nommé, trouvèrent un asile.

La réunion de tant d'éléments étrangers, aussi distingués par la culture que par l'esprit, dont le nombre s'accrut encore au XVIII^{me} siècle, développa à Lausanne et dans tous ses environs une vie intellectuelle et sociale dont la renommée s'étendit bien au delà des frontières de la Suisse. Des professeurs comme Jean-Pierre de Crousaz, Jean-Philippe Loys de Chesaux, Charles-Guillaume Loys de Bochat, Augustin Tissot donnèrent à l'académie un renom bien mérité. Cette distinction d'esprit chez les classes élevées qui était un reflet de la culture et de l'urbanité françaises ne resta pas sans exercer une certaine influence sur les autres couches sociales. Le gouvernement bernois ne laissa jamais se manifester entre les différentes classes de la population les oppositions qui s'étaient produites en France au temps de sa plus grande culture intellectuelle car précisément au

XVIII^{me} siècle il avait comme principal objectif une activité économique. Dans tout le pays régnait en général un bien-être qui permettait aux cercles les plus différents de prendre part aux progrès intellectuels.

L'autorité bernoise, bien que parlant une autre langue et étant d'une origine étrangère, non seulement n'a pas opprimé les idées romandes ou la nationalité vaudoise mais a, au contraire, contribué à son réel développement. L'intervention de Berne dans les destinées du Pays de Vaud a eu comme résultat la rupture complète avec la Savoie et par conséquent avec les influences catholiques et italiennes, et d'un autre côté l'établissement d'un contact intime avec le protestantisme français. Ces deux facteurs ont produit une communauté d'intérêts spirituels avec les centres protestants de la Confédération.

Quelle influence le pays conquis a-t-il exercée sur ses maîtres germaniques ? Nous devons le constater : le conquérant n'a pas communiqué ses qualités aux populations qui lui étaient soumises mais tout au contraire celles-ci ont éduqué en bonne partie celui-là. L'élément allemand n'a pas détruit l'élément français dans le Pays de Vaud, mais c'est le vaudois qui a pénétré dans le bernois.

La migration des Germains vers le sud est extrêmement ancienne et les Bernois participèrent à ce signe distinctif de la race lorsqu'ils s'établirent sur les bords du Léman. Habités à un climat rude, aux sombres sapins, aux maisons de bois bruni, ils furent alors subjugués par le charme qui nous saisit encore aujourd'hui en sortant du tunnel de Chexbres lorsqu'on admire le miroir brillant du lac avec ses rives couronnées de vignobles et de collines ensoleillées, ses petites villes claires sous le bleu profond du ciel. Déjà pendant les premières années après la conquête, des Bernois venaient volontiers s'y établir pour une partie de l'année ;

favorisés par leur gouvernement ils se rendaient acquéreurs, de propriétés seigneuriales ainsi que des droits y afférents lorsqu'elles étaient devenues vacantes par suite du départ des nobles de l'endroit. Près de vingt ans plus tôt, en 1507, Nicolas de Graffenried avait acheté les fiefs nobles de Chivron et de St-Triphon dans le bailliage bernois d'Aigle. Son exemple fut suivi en premier lieu par Jean Frisching commandant de l'arrière-garde dans l'expédition de Nægeli, qui acquit en 1540, la seigneurie de Daillens, alors qu'il était le premier bailli bernois exerçant ses fonctions à Moudon. L'ancien syndic Jean Steiger procéda plus en grand en 1553 car il acheta presque en même temps les seigneuries de Rolle, Mont le Grand et Mont le Vieux, puis celles de Bière, Begnins, Cuarnens, Sépey, Mollens, Beroullaz et Syens ; presque toutes restèrent dans sa nombreuse famille par héritages successifs jusqu'en 1798. Jean-Rodolphe Wurstemberger obtint par son mariage avec Anseline d'Arbigny, en 1570, la seigneurie de Vesancy, dans le Pays de Gex ; en même temps et de la même manière, les Bickart devinrent seigneurs de Yens. Grâce à l'accroissement de la richesse de la bourgeoisie bernoise, qui mettait toujours plus son argent en immeubles, le placement de capitaux dans le Pays de Vaud prit une telle importance que, au XVIII^{me} siècle, la moitié au moins de la fortune privée de la ville de Berne se trouvait en pays vaudois.

Par l'administration de ces biens qui les occupait chaque année un certain temps pendant qu'ils y séjournaient, les Bernois sans position officielle entrèrent en rapports privés avec les ressortissants welsches. L'antipathie innée de ces derniers à apprendre d'autres langues força les Bernois à s'exprimer eux-mêmes en français, étude dans laquelle, la facilité naturelle des Germains à posséder une nouvelle langue leur vint naturellement en aide. Ce ne fut pas seule-

ment le cas dans les relations privées, mais même les fonctionnaires bernois trouvaient plus commode de s'exprimer dans l'idiome de leurs administrés. La langue nationale se conserva ainsi dans tout le territoire et l'on ne trouve pas la plus petite trace démontrant que Berne ait jamais essayé d'y introduire l'allemand.

Les Bernois sont redevables à leurs rapports avec les Vaudois d'être bilingues et plus que les autres Suisses ils se sont familiarisés avec l'usage des deux langues. Lors même que les Vaudois font volontiers des plaisanteries sur le « français » bernois, on ne peut pas refuser à la Berne du XVIII^{me} siècle la gloire d'avoir produit en même temps, des écrivains français comme un Bêat-Louis de Muralt, un Sinner de Ballaigues et des allemands comme un Albert de Haller.

Notre dialecte bernois avec ses expressions innombrables tirées du français qui frappent d'étonnement la Suisse de l'est et du nord donne par cela même un éloquent exemple des influences du sud qui se sont fait sentir sur lui. Les rapports plus fréquents avec les Romands et le fait d'apprendre leur langue devaient forcément exercer une action sur la vie intellectuelle des Bernois ; il est incontestable que leur mentalité et leurs idées sont beaucoup moins uniquement germaniques que celles des autres Suisses allemands. Le curieux mélange des éléments romands et germaniques dans la culture bernoise saute aux yeux de tous les étrangers. Le service militaire en France n'a pas contribué à civiliser et à raffiner les Bernois du XVII^{me} et du XVIII^{me} siècle, car déjà depuis Stanyan, tous ceux qui ont connu et dépeint les circonstances de cette époque sont d'accord que les Suisses qui ont servi sous la bannière aux fleurs de lys ont rapporté chez eux une morale plus relâchée ainsi que des idées de luxe et de prodigalité. Les

rapports fréquents avec le Pays de Vaud où se trouvaient des protestants français extrêmement distingués et convaincus et les relations avec Genève qui étaient facilitées de ce fait, telles sont les vraies causes qui ont introduit la civilisation et la culture françaises à Berne. La rudesse germanique de l'ours bernois qui s'était déjà adoucie dans les guerres de Bourgogne et les expéditions à Milan se raffina encore par des contacts fréquents avec des éléments romands.

Pour beaucoup de baillis, le temps de leur charge en pays romand fut une excellente école où ils acquirent une certaine politesse et des manières d'hommes du monde. Leur position fut au début très difficile car ils devaient manifester extérieurement, avec dignité l'autorité inhérente à leur charge ce qui entraînait toutes sortes de devoirs de représentations. Pour plusieurs d'entre eux, c'était là quelque chose d'absolument nouveau car les bailliages vaudois avec leur nombreuse noblesse terrienne et leurs villes apportaient aux fonctionnaires bernois de tout autres exigences que les bailliages de la partie allemande dont la population était surtout paysanne ; si l'on pense en outre à la difficulté provenant de la différence de langue, il ne faut pas s'étonner que les bailliages romands n'aient pas été particulièrement prisés. Une aisance dans les manières, une assurance dans le maintien que les observateurs contemporains reconnaissent à l'honneur des Bernois du XVIII^{me} siècle sont des qualités que ceux-ci avaient acquises en grande partie en pays romand. Le temps qu'ils y passèrent soit dans des fonctions officielles, soit comme propriétaires, à titre privé, créa entre les Bernois et les Vaudois de nombreux liens d'amitié et les rapports réciproques se transformèrent puis s'améliorèrent beaucoup plus qu'on aurait pu s'y attendre et en particulier qu'on ne le représente

aujourd'hui dans un but tendancieux. La bonhomie naturelle des deux parties, bien qu'elle soit essentiellement différente y a certainement contribué ; après qu'ils eurent appris à se connaître de plus près ils apprirent également à se comprendre et à s'apprécier.

A côté des relations de société il y a celles de la parenté ; déjà au XVI^{me} siècle plusieurs Bernois allèrent prendre femme dans la contrée nouvellement conquise et dès ce temps-là on voit très souvent apparaître sur l'arbre généalogique bernois des noms comme Cerjat, Joffrey, Loys, Mayor, et d'autres encore. Il est remarquable, qu'il y eut beaucoup plus de Vaudoises épousant des Bernois que le contraire, ce qui prouve que déjà alors la grâce et le charme romands exerçaient leur influence ; le nombre de ces mariages allait en augmentant de telle manière qu'une proportion toujours plus forte de sang welsche commença à couler dans les veines des bourgeois de Berne. Presque tous les hommes d'Etat bernois du XVIII^{me} siècle avaient reçu un peu de sang romand : Ursule du Moulin, la fille du seigneur de Treytorrens, Carrouge et Corcelles avait, déjà en 1620, accordé sa main à l'avoyer Antoine de Graffenried ; ils servirent ensemble de témoins à l'avoyer Emmanuel de Graffenried ; Jean-Antoine Kirchberger, qui fut également bailli en 1684, avait épousé en 1648 Judith Loys, dont le père était seigneur de Chesaux ; la mère du dernier avoyer Nicolas Frédéric de Steiger était la dernière des Wuillermin de Montricher et la femme de son collègue Albert de Mulinen était une Goumoëns de Croy.

Cet exemple donné par des personnes appartenant aux plus hautes classes de la société fut suivi par d'autres dont les emplois étaient plus modestes, qui avaient des relations d'affaires avec les Vaudois et restèrent longtemps en rapport avec eux.

Grâce au fait que de nombreuses familles vaudoises avaient acquis le droit de bourgeoisie bernoise et s'étaient établies sur les bords de l'Aar, le croisement du sang se trouva encore facilité. Déjà bien avant la conquête bernoise les seigneurs de Rovérea et de Gingins étaient devenus bourgeois de Berne, mais comme ils n'avaient pas entretenu leur droit avec assez de soin, ils durent le renouveler plus tard. Les de Tavel, les de Goumoëns, les Joffrey, d'Aubonne, suivirent leur exemple au XVII^{me} siècle en sorte que nous voyons au XVIII^{me} siècle un certain nombre de Vaudois revenir comme baillis pour représenter dans leur ancienne patrie le gouvernement dont ils dépendaient.

Les Gachet étaient venus de Payerne à Berne en 1558 ; c'est de là également que vint en 1576 Blaise Marcuard qui fut plus tard professeur de théologie à l'Académie bernoise ; ses descendants s'y établirent définitivement au XVIII^{me} siècle. L'ancêtre de la famille König qui s'est ramifiée au loin est Simon Roy « le pharmacien welsche » qui vint de la contrée d'Orbe ou de Romainmôtier se fixer à Berne en 1574. Nous voyons encore venir demeurer à Berne en 1581 les Fetscherin, de Moudon, en 1577 les Ganting de Lucens, en 1620 les Gaudard, de Lausanne.

C'est ainsi que le sang et l'esprit romands qui passèrent du Pays de Vaud dans le canton de Berne pénétrèrent dans le reste de la Confédération ; en effet, par suite des nombreuses relations que les bourgeoisies des villes de l'Argovie et du Seeland entretenaient avec celle de la capitale bien des influences welsches s'exercèrent dans le nord et l'intérieur de la Suisse ; depuis le XVI^{me} siècle les habitants du territoire bernois, auquel se rattachait l'Argovie, s'habituerent à ne plus considérer les romands comme des adversaires mais comme des frères. L'opposition entre les habitants de l'Argovie, de l'Emmental, de l'Oberland, d'un

côté, et les Vaudois de l'autre, lors même qu'elle existait au point de vue ethnographique, fit place à un sentiment qui leur était commun, celui de la dépendance vis-à-vis de Berne : Romand et Allemand, cela ne représentait plus le contraste ancien contre lequel s'étaient déjà élevés à Berne, à l'époque de la Réformation, un Anselme et un Nicolas Manuel.

Fribourg qui était à l'origine complètement germanique s'est latinisée grâce aux possessions qu'elle a acquises dans le Pays de Vaud, en même temps que Berne, et dans une beaucoup plus grande mesure que cette dernière. Parce qu'il a été le premier élément romand entré dans l'ancienne Confédération à la suite de la conquête bernoise, Vaud a exercé une énorme influence sur le caractère national de la Suisse actuelle et par le fait que Berne a pris pied sur les bords du lac Léman, la fusion entre l'élément romand et l'élément allemand a pu s'opérer assez pour que la Suisse s'élevant au-dessus des oppositions causées par une race et par une langue différentes, puisse acquérir sa caractéristique actuelle qui n'est ni allemande, ni française. Sans le Pays de Vaud, la Suisse serait restée un assemblage d'Etats uniquement germaniques ; de même, sans cette dépendance vis-à-vis de Berne, le Vaudois serait toujours resté un étranger pour la Suisse de l'est et du centre, et c'est uniquement au fait que Berne et Fribourg avaient des ressortissants welsches que les membres de l'ancienne Suisse apprirent à regarder comme des Confédérés les représentants d'une autre race et d'une autre langue

L'influence du Bas-Valais romand se limita forcément, grâce à la configuration géographique, au Haut-Valais allemand. Neuchâtel qui était allié de Berne, de Fribourg et de quelques autres cantons n'a pu avoir, naturellement, que peu de rapports avec les autres parties de la Suisse

allemande ; de même Genève qui n'a été en relations avec Berne qu'à la suite de la conquête du Pays de Vaud n'a pas pu nouer des liens bien étroits avec cette ville ni avec les autres Etats confédérés. La Valteline et le Tessin avec leur civilisation italienne reconnue et appréciée, ont appartenu au territoire fédéral comme pays soumis aux Grisons et à la Suisse primitive ; dans une mesure beaucoup plus importante, le Pays de Vaud soumis à Berne a rempli effectivement une mission politique et civilisatrice sur laquelle s'est fondée notre existence nationale actuelle. Les Vaudois devraient considérer sans récriminations le temps de la domination bernoise à cause du fait important que précisément par suite de cette domination étrangère ils ont été appelés à faire disparaître l'opposition entre les éléments romands et allemands qui empêchait de se réaliser le sentiment de notre unité nationale. Les Bernois et les Suisses allemands sont pleinement conscients du rapprochement opéré par leur ancien pays soumis car l'élément allemand a communiqué extérieurement à la Suisse sa solidité et sa forme, par contre l'élément romand a collaboré dans une mesure importante à son développement et à sa culture intérieure. Les échanges et les influences réciproques exercées entre Berne et Vaud sont, pour nous Suisses, une démonstration vivante que welsches et allemands ne sont pas faits pour se combattre mais, au contraire pour se compléter et pour s'aider. Chaque partie doit tenir compte à l'autre de ses efforts et se montrer conciliante, cela se comprend de soi ; de plus — pour le dire en passant — la nécessité et l'utilité de la souveraineté des cantons welsches s'impose à nous aussi.
